

Communiqué de presse



**Catherine Jeannin-Naltet
réélue Grande Maîtresse
de La Grande Loge Féminine de France
pour son troisième mandat**

Le samedi 17 mai 2014, lors de leur Convent annuel, les députées des 428 Loges de l'Obédience ont confirmé Catherine Jeannin-Naltet à la présidence de la Grande Loge Féminine de France.

Sa deuxième année d'exercice raccourcie, compte tenu de la modification de la date de l'assemblée générale, a permis la poursuite de la rationalisation et de la modernisation des outils en vue d'améliorer le fonctionnement administratif et la communication de l'Obédience.

La Grande Loge Féminine de France fêtera, en 2015, ses 70 d'existence exemplaires au service d'une Franc-Maçonnerie pour les femmes. Fondée en 1945 par quelque dizaines de femmes novatrices, elle est forte aujourd'hui de plus de 14 000 membres au sein d'ateliers, tant en France, qu'à l'étranger.

Par sa volonté d'offrir aux femmes un lieu de construction et de recherche, elle continue de fonder des Loges et de favoriser la création d'Obédiences locales dans tous les pays du monde, de l'Europe de l'Est au continent africain.

Catherine Jeannin-Naltet constate que la Franc-Maçonnerie féminine a une place encore insuffisante, car tout en s'inscrivant dans la tradition historique, elle a plus que jamais un rôle à jouer pour les femmes de notre époque.

Pour sa dernière année de mandat, elle souhaite mettre l'accent sur :

- la poursuite de la défense des valeurs humanistes et de la laïcité parce qu'elle est indissociable des droits des femmes,
- l'apport des réflexions des Franc-Maçonnnes auprès des institutions françaises et européennes chaque fois que les libertés des êtres humains ne sont pas respectées,
- la consolidation des relations avec les Obédiences féminines étrangères, que ce soit sur le continent européen ou en Amérique du Sud pour renforcer les solidarités et les échanges au service des femmes partout dans le monde.

Clichy, le 17 mai 2014